

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 27 (1898)

Heft: 12

Artikel: L'éducation nouvelle

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXVII^e ANNÉE

N^o 12.

DÉCEMBRE 1898

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : — *L'éducation nouvelle.* — *Causerie scientifique.* — *Méthodes et procédés à employer pour obtenir une bonne écriture.* — *Bibliographies.* — *Partie pratique.* — *Correspondance* — *Dépôt central du matériel scolaire.*

L'ÉDUCATION NOUVELLE

L'auteur qui jetait dans le public le courageux réquisitoire intitulé « *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* », M. Demolins, vient de publier un nouveau livre appelé comme ses ainés, nous n'en doutons pas, à un vif retentissement. Dans les thèses de M. Demolins, il y a sans doute plus d'une utopie, bien des innovations auxquelles nous ne saurions souscrire ; il y a surtout une admiration, un engouement exagéré pour la race anglo-saxonne ; mais ce que personne ne saurait révoquer en doute c'est l'absolue sincérité de l'auteur, c'est son ardent dévouement à la rénovation morale et religieuse de son pays. Ses ouvrages ne sont pas comme tant de livres, d'articles écrits sur les questions d'éducation, des autres gonflées de déclamations et d'idées personnelles, sans contrôle, sans expérience et partant sans valeur. Dans les questions si importantes, si délicates de pédagogie, M. Demolins apporte des documents, des aperçus originaux qui méritent toujours l'attention du lecteur. Qu'il nous soit permis de placer sous les yeux de nos lecteurs

quelques extraits de deux chapitres qui ne manqueront pas d'intéresser vivement tous ceux qui on fait leurs études.

Le premier est intitulé : *Type ancien du Professeur et de l'Ecole* ; le second : *Type nouveau*.

Bien que ces deux portraits opposés d'éducateur soient empruntés à l'enseignement secondaire, cependant l'instituteur pourra en faire son profit, en se rappelant combien il est nécessaire, non pas seulement d'instruire l'enfant qui nous est confié, mais de le former à la vie, d'exercer sur lui une action morale profonde. Laissons la parole à M. Demolins.

Actuellement, le professeur est représenté en France par deux personnages :

1^o *Le Maître de Classe*, ou le Professeur proprement dit ;

2^o *Le Surveillant*, ou maîtres d'études, vulgairement et irréverencieusement appelé *le Pion*.

Quels sont les rapports de l'un et de l'autre avec les élèves ?

Le maître de classe habite avec sa famille hors de l'Ecole. Il n'y vient strictement qu'aux heures où il doit faire la classe. Il monte dans une chaire et, quand l'heure qui marque la fin de la classe a sonné, il descend de la chaire et s'empresse de regagner son domicile en ville. Si c'est un professeur congréganiste, il s'empresse de regagner sa chambre.

Dans l'Université, un professeur doit au maximum dix-huit heures de classe par semaine et, comme un ouvrier strict, quand il a donné ce temps de présence, il a droit à sa liberté, et naturellement il la prend.

Pendant le temps de la classe, le professeur n'a devant lui, et à distance respectueuse, qu'une collectivité d'enfants ; il n'a pas, il ne peut pas avoir de rapports personnels avec eux.

Il est vrai que le professeur a le droit de faire appeler l'élève pendant les études. Mais c'est là une faculté dont il n'use que très exceptionnellement.

S'il entreprenait de faire venir individuellement et régulièrement les trente élèves qui, en moyenne, forment sa classe, la plus grande partie de son temps libre y passerait. En fait, il le fait très rarement, cela est de notoriété publique, et, étant donné le système, on ne peut lui en faire un reproche.

Un jeune garçon, élève d'un collège, qui passe pour organisé très paternellement, m'affirmait qu'il n'a pas été une seule fois en communication personnelle avec son professeur et que ses condisciples étaient à peu près dans le même cas. Toutes les personnes que j'ai interrogées m'ont fait des déclarations analogues. Mes propres souvenirs concordent exactement avec ces déclarations.

Le système actuel ne comporte donc aucun rapport *personnel* et *suivi* entre le maître et l'élève.

Reste le Surveillant, ou Pion.

Celui-ci a plus de rapports, mais ils sont généralement désagréables.

Il est logé et nourri à l'Ecole, c'est vrai, mais sa présence permanente a pour unique cause la nécessité d'exercer une surveillance permanente.

Il fait office d'adjudant ; il est « le chien du quartier », on sait assez que ni le pion ni l'adjudant ne passent pour être d'aimables

personnes et qu'ils inspirent généralement plus de crainte que d'affection ou de respect.

Le fait étant aussi général, on ne saurait leur en vouloir; c'est la situation qui veut cela, et ils ne peuvent être rendus responsables d'une situation qu'ils n'ont pas créée, et dont ils sont les premiers à souffrir.

En effet, pour tenir dans l'obéissance un si grand nombre d'enfants déjà abandonnés et livrés à eux-mêmes par suite de l'éloignement du professeur, il faut faire appel à la crainte, à la peur des punitions. C'est le pion qui est chargé de ce rôle nécessaire, mais peu aimable.

Est-il utile, après cela, de démontrer que ce jeune homme, dont on parle périodiquement, de relever la situation (comme si cela était possible dans le système actuel !) ne peut exercer sur les enfants aucune influence sérieuse. Il n'a pas assez de prise sur eux, puisqu'il n'enseigne pas ; à vrai dire, il n'a guère de prise que pour les punir.

Ainsi livré à l'abandon par ses deux éducateurs, l'élève retombe piteusement sur lui-même et n'a guère d'autre ressource que de se retourner vers ses camarades.

Il fait alors sa véritable éducation par eux et avec eux. Cette éducation consiste essentiellement à inventer les milles ruses au moyen desquelles on peut tromper une surveillance si étroite et se donner de l'air dans un régime si comprimant.

Naturellement, le prestige, parmi les élèves, va à ceux qui sont les plus crânes dans cette résistance plus ou moins sourde contre l'Autorité, à ceux qui, plus habilement que les autres, savent se dérober à la surveillance et imaginer de bons tours.

Et comme la partie n'est pas égale entre l'Autorité et les élèves, ceux-ci sont acculés fatalement, pour rétablir l'équilibre des situations, à recourir à la dissimulation et au mensonge.

Et voilà précisément à quoi aboutit, de toute nécessité, le régime scolaire actuel ; c'est peut-être en cela que, jusqu'ici, il a le mieux réussi.

Et c'est bien là une des causes pour lesquelles l'Ecole actuelle ne forme pas des hommes, car un homme ne doit jamais mentir. Mentir n'est pas seulement un vice bas, c'est, de plus, la preuve que l'on est faible et que l'on a peur. Un système pédagogique qui inculque nécessairement l'habitude de la dissimulation et du mensonge est condamné sans appel possible.

Mais passons sur cela. Ce que je veux seulement retenir, c'est l'état d'esprit qui se développe dans le cœur de l'élève qui ne peut rentrer de chez son maître sans une déclaration écrite.

Le sentiment que l'élève éprouve, c'est qu'on le traite comme un enfant et surtout qu'on se déifie de lui. Et on se déifie de lui pour un acte bien simple, celui qui consiste à se rendre tout seul de la pièce où le professeur a causé avec lui jusqu'à la salle d'étude qui ne peut être bien éloignée. La direction de l'école estime que le bon ordre de l'établissement serait gravement compromis et que tout l'édifice disciplinaire qui en forme la base et le sommet s'écroulerait, si, pendant ce court laps de temps, l'élève n'était pas retenu par ce papier accusateur qu'il doit remettre au surveillant en rentrant en étude. Et remarquez, car ceci est encore caractéristique, qu'il doit y rentrer vivement. En effet, le professeur paraît avoir calculé avec une rigueur chronométrique le temps nécessaire au retour.

Ainsi tenu en suspicion, l'élève ne peut avoir qu'une idée, c'est de

tromper cette étroite surveillance et d'exécuter, à travers les corridors de l'école, une vaste « ballade » qu'il pourra ensuite raconter à ses camarades, en l'enjolivant de détails prestigieux. Pour cela, il lui suffit, soit de modifier sur le Bulletin l'indication de l'heure de rentrée, soit de déclarer qu'il a perdu le papier, ou bien encore que le professeur a oublié de lui en remettre un. C'est probablement ce qu'a fait l'enfant qui m'a confié ce bulletin, car ce dernier n'aurait pas dû rester en sa possession.

Si le surveillant d'étude est bon homme, s'il a une « bonne tête », le tour sera bien joué et il n'y aura plus qu'à le recommencer à la première occasion.

Un autre mensonge aussi classique que rendu obligatoire par le système, est celui que développe l'usage des billets de sortie. On sait que les élèves doivent rentrer porteurs d'un billet signé par leur correspondant. Or, beaucoup d'entre eux éludent cette règle en se faisant signer par une personne de complaisance ou en signant eux-mêmes leur billet. Certains cafés, situés dans le quartier des écoles, sont des centres de cette fabrication de faux en écritures.

A côté du mensonge organisé, il y a parfois la niaiserie pure et simple. Ainsi, un de mes anciens condisciples, lorsqu'il était étudiant en droit, a servi, pendant plusieurs années, de correspondant à son frère *aîné* qui se préparait à l'Ecole forestière dans une école bien connue de la rive gauche. Tous les dimanches soir, le frère ainé était « rentré » à l'Ecole par son cadet, qui signait gravement au registre. Ce n'était là qu'une nouvelle forme de ce système de mensonges dans lequel toute cette organisation est empêtrée.

Si vous voulez bien considérer que ces petits détails sont choisis au hasard parmi les mille procédés du même genre au moyen desquels on fait péniblement fonctionner ces énormes machines scolaires, vous conviendrez que ces maisons, dites d'éducation, arrivent à des résultats bien fâcheux. C'est seulement la force de l'habitude qui nous fait trouver cela naturel.

Voilà pourtant ce que certains parents appellent avec componction une école bien tenue, où les enfants sont bien surveillés et bien élevés. Je n'ai pas la prétention excessive d'ouvrir les yeux aux parents de cette catégorie ; d'ailleurs, ce n'est pas pour eux que j'écris ceci, et l'Ecole nouvelle n'est pas faite pour leurs fils.

Le collège auquel je viens de faire allusion compte environ 1,500 élèves ; quelques-uns en ont davantage, mais même avec 200 ou 300 élèves, ce qui est un type courant, ce système de discipline militaire et d'étroite surveillance est une nécessité inéluctable. Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut maintenir tout au moins l'ordre apparent.

En Angleterre, les grands collèges eux-mêmes ne sont, en réalité, que des agglomérations de petites écoles distinctes. Les élèves sont répartis par groupes de vingt à quarante au plus chez les divers professeurs ; ils y logent, y prennent leur repas et y travaillent à leurs heures. Les bâtiments du collège ne comprennent que les salles de classe et les locaux pour les réunions générales et les services communs. Le célèbre collège de Harrow est un bon type de ce genre. L'Angleterre a su soustraire la jeunesse au régime déprimant et démoralisant de la grande caserne scolaire. En France, nous sommes arrivés à ce point extraordinaire d'aberration que nous estimons un collège en proportion du nombre des élèves qu'on a réussi à y agglo-mérer. Cela n'est pas digne d'hommes intelligents, mais de moutons qui aiment à marcher par grandes troupes.

Un autre vice de notre système, c'est d'agglomérer les enfants dans des villes. L'idée d'établir l'internat à la ville est aussi funeste au point de vue physique qu'au point de vue moral. Je crois inutile d'insister sur ce point qui n'est guère contestable. Cette idée n'a pu naître que par suite de l'attrait irrésistible et sot qu'exerce sur les Français la vie urbaine. Des professeurs, et surtout leurs femmes, se résoudraient difficilement à aller habiter la campagne, ce lieu d'exil. Et alors, le corps enseignant s'est plus préoccupé de son agrément que de l'intérêt des élèves. Est-ce que l'école est faite pour l'enfant ?

Comme elle n'est pas faite davantage pour l'éducation, ainsi que nous venons de l'indiquer, on se demande vraiment pourquoi elle est faite.

Elle est faite essentiellement pour préparer à l'examen.

De ce coup, c'est l'instruction qui est atteinte et ainsi l'échec va être complet sur toute la ligne.

Un élève qui prépare un examen est obligé, sous peine d'échouer, de se surcharger la mémoire de notions très générales, de manière à avoir une connaissance superficielle et momentanée des matières de l'examen.

Dès lors, le livre par excellence pour cette préparation, c'est le manuel aussi allégé que possible.

La seule faculté mise en mouvement, c'est la mémoire sans la réflexion.

Et le système d'instruction, c'est le chauffage

Et le résultat le plus net, pour le reste de la vie, c'est l'aptitude à ne parcourir que des surfaces sans en creuser une seule.

A ce tableau qui est vrai sans doute pour certains collèges, M. Demolins oppose le type nouveau, celui du collège anglais. Ecoutez-le :

D'abord, nous ne retrouvons plus les deux types distincts du Professeur et du Surveillant. Ils sont réunis et comme fondus en un seul, le Professeur.

Mais ce professeur lui-même est très différent des nôtres, et on ne peut comprendre tout le système que si on apprécie bien son rôle.

Contrairement à ce que nous avons constaté en France, il vit complètement à l'Ecole ; il y est logé et prend ses repas avec les élèves, dans la salle à manger commune, où chaque table de dix élèves est présidée, - si je puis employer ici ce terme trop prétentieux, — par un des professeurs, homme ou femme.

En effet, si le professeur est marié, sa femme remplit, dans l'Ecole, soit une fonction d'enseignement, par exemple la musique, le dessin, etc., soit une fonction d'administration domestique.

Mais ce professeur n'est pas seulement logé et nourri dans l'Ecole, il vit, du matin au soir, avec les élèves, non pour les surveiller, mais pour les élever. Il prend part à tous leurs exercices, et j'entends par là non seulement les classes, mais aussi les récréations, les jeux, les bains, etc. Il doit être aussi capable d'enseigner le foot-ball, le cricket, ou la natation (car il se baigne avec eux) que de donner des leçons de lettres ou de sciences.

Il porte, d'ailleurs, le costume, commode et pratique, des élèves : la chemise de flanelle, la culotte, la veste, et, pour les jeux, le maillot de tricot, qui laisse aux membres leur liberté et leur souplesse.

Ces rapports prolongés entre les professeurs et les élèves ont pour

premier effet d'établir entre eux des relations qui ressemblent beaucoup à celles d'un père vis-à-vis de ses enfants, d'un père qui prendrait part également à leurs études, à leurs jeux, à leur vie de tous les jours.

Ainsi se trouve supprimé cet état d'isolement de l'enfant qui n'a plus d'autre ressource que la société, généralement mauvaise éducatrice, de ses camarades abandonnés comme lui par leurs professeurs.

Mais ici, les rapports entre les élèves et les professeurs sont encore rendus plus fréquents et plus personnels par la manière dont se donne l'enseignement scolaire.

En France, pendant la classe, nous l'avons dit, l'élève n'a pas de rapports personnels avec le professeur, qui se borne à enseigner du haut de la chaire ; pendant l'étude, l'élève est plus complètement encore livré à lui-même, soit pour apprendre ses leçons, soit pour faire ses devoirs.

Ici, le système suivi est très différent : *il n'y a pas d'études proprement dites, presque tout le travail est fait pendant la classe, et le professeur s'y associe.*

Il interroge d'abord les enfants sur la leçon précédente, puis leur fait un commentaire littéraire, ou scientifique, sur la leçon du jour. Vient ensuite une interrogation sur cette dernière, pour s'assurer que les enfants ont bien compris ; ensuite les élèves rédigent un résumé de cette leçon. Ce devoir est fait pendant la classe même, sous l'œil du professeur, qui parcourt les rangs des élèves répondant aux questions qu'on lui adresse, aidant l'élève à trouver la solution des difficultés qu'il rencontre, rectifiant sur l'heure les mauvaises méthodes de travail, encourageant les travailleurs et gourmandant les paresseux. Ce système n'est pratiquable qu'à cause du nombre restreint des élèves dans chaque classe : de dix à quinze en moyenne.

Le professeur reste ainsi, même pendant la classe, en communication directe et personnelle, d'homme à homme, de tête à tête, avec l'élève. Et c'est bien là la seule méthode pédagogique efficace, celle qui consiste, comme dit Montaigne, à limer sa cervelle contre la cervelle du professeur. C'est par le travail du laboratoire fait en collaboration avec le maître et sous sa direction, et non par la simple audition d'un cours dans un amphithéâtre, que peuvent se former des disciples. C'est pour cela que J.-B. Dumas ou Pasteur en ont eu et que les professeurs de la Sorbonne n'en ont pas. J'ai vu moi-même, autrefois, pratiquer cette méthode avec succès à l'Ecole des Hautes-Etudes, à la Sorbonne, sous la direction de M. Gabriel Monod. Mais je n'en connais qu'un ou deux exemples dans notre enseignement secondaire.

Cependant, les conséquences de cette méthode de travail sont décisives, surtout si on les compare à ce qui se passe dans nos lycées et collèges.

Avec notre système, pendant la classe, trop longue, une partie des élèves n'écoute pas la leçon, parce qu'ils n'y sont pas excités par la nécessité de faire un devoir immédiatement après et en présence du professeur lui-même. Ils comptent sur l'explication qu'ils pourront trouver dans un de leurs livres, ou sur la copie d'un voisin complaisant, ou sur le hasard, ou sur rien du tout. ce qui est ordinairement le cas du plus grand nombre.

Pendant l'étude, également trop longue, l'élève, livré à lui-même, musarde et met à faire son devoir, deux ou trois fois le temps nécessaire. A la première difficulté, il est arrêté, et comme personne n'est

là pour l'aider à la surmonter ou pour l'exciter à la résoudre, il bâcle le commencement de son devoir et n'a plus dès lors aucun goût à bien faire le reste, quand il ne passe pas son temps à lire des romans en cachette, à éléver des souris dans son pupitre, ou à y faire du chocolat.

Au total, les élèves traînent, soit en classe, soit en étude, et la plupart ne donnent qu'un mauvais travail. Une fois que l'habitude de traîner sur l'ouvrage et de le faire mal est prise, elle les enveloppe, les pénètre et devient une tradition respectée.

Le système de la classe-étude produit des résultats inverses. L'enfant est constamment tenu en haleine, soutenu, encouragé, excité, et il arrive à faire, dans le moins de temps possible, le maximum de travail utile. C'est, comme pour les sports, un régime d'entraînement.

Les conséquences de ces deux méthodes si différentes se font sentir bien au delà de l'Ecole ; elles mettent leur empreinte sur toute la vie.

Une fois prise, l'habitude de traîner sur l'ouvrage, ou l'habitude de l'enlever prestement, se retrouve dans la pratique des diverses professions.

Pour les fonctionnaires et les bureaucrates, la lenteur à faire les choses n'a pas d'inconvénient, puisqu'ils ne compromettent aucun capital et que le budget seul en souffre. Mais il en est autrement pour l'agriculteur, pour l'industriel ou pour le commerçant. S'ils ne veulent pas être évincés par des rivaux plus actifs, ils doivent savoir prendre des décisions rapidement. Il ne faut pas, à la façon de l'Espagnol, remettre toujours au lendemain, *manana*, ce qu'on peut faire le jour même. Si nos industriels et nos commerçants arrivent trop souvent après les autres, sur le marché étranger, on peut en accuser en grande partie nos méthodes de larges flâneries scolaires.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'asepsie est en train de détrôner l'antisepsie. Beaucoup de chirurgiens se croyaient naguère obligés de traiter par les antiséptiques toute plaie, infestée ou non. Aujourd'hui, les antiséptiques sont condamnés pour les plaies non infestées. On cherche à avoir des instruments propres, des objets de pansage stérilisés, des mains soigneusement nettoyées et débarrassées de toute souillure. Tout cela n'est pas toujours facile à obtenir. On peut stériliser les instruments et les objets de pansage en les nettoyant parfaitement, puis en les portant à une température de 100 degrés en présence de la vapeur d'eau pendant un temps convenable. Pour s'assurer de leur parfaite stérilisation, M. Mikulicz, de Breslau, emploie un procédé de contrôle ingénieux et original. Il prend une bande de papier blanc, sur laquelle se trouve imprimé en caractères noirs le mot : « Stérilisé », on trempe ensuite le papier dans une solution d'iode et d'iodure de potassium, dite solution de Lugol. Le